

Différencier et orthographier adjectifs verbaux et participes présents

Accorder ou non les formes en **-ant** ?



Quand on écrit, on peut hésiter sur l'accord d'un terme qui se termine par **-ant**, car celui-ci peut être un verbe, un adjectif ou un nom.

- Si c'est un adjectif il varie en nombre et en genre
- Si c'est un nom il varie en nombre et parfois en genre
- Si c'est un verbe il ne varie pas.

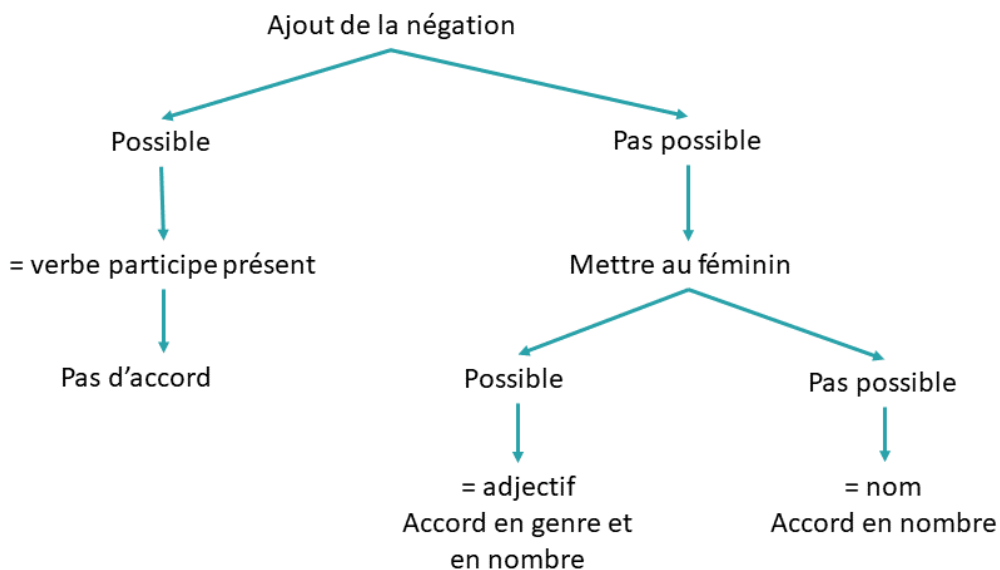
Pour ne plus hésiter, vous pouvez :

- essayer d'encadrer le terme par une négation « ne... pas »
 - Si c'est possible = c'est un V. = il n'y a alors pas d'accord en genre et en nombre
 - Si ce n'est pas possible, c'est un adjectif ou un nom.
 - Vous pouvez alors essayer de mettre le mot au féminin (pour cela, il peut être nécessaire de changer le nom dont le mot en **-ant** dépend). On entend le féminin à l'oral parce que le **T** se prononce grâce au **E** muet du féminin.

→ Si la mise au féminin possible, c'est soit un adjectif, soit un nom qui renvoie à un être humain :

- Si c'est un adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom sur lequel il porte.
- Si c'est un nom, il se met au féminin s'il renvoie à des personnes de sexe féminin, et au pluriel s'il renvoie à des ensembles d'individus.

→ Si la variation en genre n'est pas possible, c'est qu'il s'agit d'un nom renvoyant plutôt à un objet, il s'accorde cependant en nombre avec son déterminant.



Par exemple :

Si les responsables des établissements **appartenant** au secteur public de la santé, comme les structures **accueillant** des personnes âgées, alertaient le préfet en situation de crise, ils seraient des soutiens **déterminant** pour mettre en place des solutions.

Dans la phrase, pour savoir si on doit accorder « appartenant », on essaie d'ajouter la négation.

→ *des établissements **n'appartenant pas**..*

L'ajout de la négation est possible, il s'agit donc du verbe « appartenir » au participe présent. Il ne s'accorde pas.

De même, pour le terme « accueillant », on essaie d'ajouter la négation.

→ *les structures **n'accueillant pas**..*

L'ajout de la négation est également possible, il s'agit donc du verbe « accueillir » au participe présent. Il ne s'accorde pas.

Enfin, pour le terme « déterminant », on essaie d'ajouter la négation

→ *des soutiens **ne déterminant pas** pour mettre en place..*

La phrase n'a plus de sens, il ne s'agit donc pas d'un verbe, mais d'un nom ou d'un adjectif.

→ On essaie de le mettre au féminin : *des personnes déterminantes*
Il s'agit d'un adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre.

On écrira donc :

Si les responsables des établissements **appartenant** au secteur public de la santé, comme les structures **accueillant** des personnes âgées, alertaient le préfet en situation de crise, ils seraient des soutiens **déterminants** pour mettre en place des solutions.

À NOTER :

Les verbes et les adjectifs se distinguent par plusieurs spécificités :

- la forme simple ou composée : les verbes peuvent avoir une forme composée, pas les adjectifs
- les compléments : le verbe peut avoir différents compléments ; l'adjectif n'accepte que des adverbes comme *très* ou *si* par exemple (il ne peut pas avoir de COD)
- l'entrée dans le dictionnaire : les adjectifs ont une entrée séparée ; les participes présents sont rattachés à l'entrée du verbe à l'infinitif, et presque tous les verbes ont un participe présent

Spécificités	Si c'est un verbe	Si c'est un adjectif
Forme	simple composée	simple
Compléments	accepte différents compléments	n'accepte que les adverbes comme <i>très</i> ou <i>si</i> pas de COD
Dans le dictionnaire	dans la notice du verbe à l'infinitif	entrée séparée



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier que les termes se terminant par **-ant** sont bien orthographiés, essayez d'ajouter une négation.

- Si cela est possible, c'est qu'il s'agit d'un verbe, il n'y a donc pas besoin d'accorder.
- Si cela n'est pas possible, c'est qu'il s'agit d'un nom ou d'un adjectif. Vous pouvez essayer de le mettre au féminin.
- Si la mise au féminin est possible, c'est qu'il s'agit d'un adjectif, qu'il faut alors accorder en genre et en nombre avec le nom sur lequel il porte, ou d'un nom qui désigne un être humain et dont le genre dépend du sexe de la personne concernée.
- Sinon, c'est un nom qui peut être au pluriel si nécessaire.